

Relecture et correction de mémoire de master en droit du travail

Par **RelectureMemoire**, le **19/02/2018** à **19:37**

Bonjour,

je ne sais pas si ce message correspond au forum, mais je propose la relecture de mémoire et thèse en droit du travail.

Je suis diplômé en M2 droit du travail, Paris II. Ma certification de niveau d'orthographe : 950 au certificat Voltaire.

Me contacter par MP.

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2018** à **07:34**

Bonjour

Je déplace votre sujet dans la rubrique "Mémoire et Thèse".

Par **Lorella**, le **20/02/2018** à **11:18**

Bonjour

Précisez svp le nombre de pages.

Vous avez 950 points à votre certificat Voltaire ? Vous avez donc un niveau expert.

Par **RelectureMemoire**, le **21/02/2018** à **15:08**

Relecture et/ou accompagnement pour un mémoire / une thèse (uniquement en droit du travail).

Parce que le directeur•trice du mémoire/thèse n'est pas toujours disponible,

l'accompagnement consiste à examiner le texte sur le fond. Le but est de pouvoir répondre efficacement aux questions posées lors de la présentation du mémoire. La structure du plan sera analysée, et les idées de droit interrogées. Il s'agit d'améliorer le texte en profondeur, de le rendre intelligible, voire attrayant. L'accent est aussi mis sur les reformulations des passages trop familiers ou des répétitions. La relecture ne consiste qu'à vérifier l'orthographe, la grammaire et la typographie. Cette étape n'a lieu que sur la dernière version du texte juste avant l'impression.

Un bon mémoire est un mémoire qui n'a pas été rédigé à la va-vite au dernier moment. Un mémoire ne se réduit pas à sa rédaction. De là découlent la note, l'éventuelle mention, le classement...

Par 1500 signes (moyenne d'une page), l'accompagnement est de 1,50€, la simple relecture 0,75€.

Je vous invite à me contacter.

Par **Madmedroit**, le **21/02/2018** à **15:16**

Bonjour,

quel est le sujet de votre thèse ?

Par **RelectureMemoire**, le **21/02/2018** à **15:24**

Je propose l'accompagnement et/ou la relecture du mémoire ou de la thèse d'étudiants en droit du travail.

Je n'ai donc pas de sujet de thèse.

Par **Lorella**, le **21/02/2018** à **15:51**

J'ai eu l'occasion de relire des dossiers

- ARH niveau bac+2 pour orthographe, grammaire et syntaxe

- comptabilité finance niveau bac+2 pour orthographe, grammaire, syntaxe, mise en forme et aussi sur le fond (compréhension, information manquante ou non pertinente).

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2018** à **07:30**

Bonjour

[citation] Je n'ai donc pas de sujet de thèse. [/citation]

Une question me taraude au sujet de la prestation accompagnement:

Comment vous faites pour accompagner un étudiant rédigeant un mémoire ou un doctorant alors que vous même n'avez jamais fait ce type d'exercice ?

Par **RelectureMemoire**, le **23/02/2018 à 10:58**

Si, j'ai déjà rédigé un mémoire de master puisque je suis diplômé d'un M2. La rédaction d'un mémoire est obligatoire pour ce diplôme.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2018 à 11:28**

Pas forcément. Dans mon M2 c'était mémoire **ou** stage.

Bon du coups ça me rassure. Du moins pour le mémoire, car j'ai toujours du mal à comprendre comment on peut accompagner un doctorant dans sa thèse en n'ayant pas soit même fait une thèse.

Par **guizmo2145**, le **23/02/2018 à 11:33**

Pour complément Isidore, dans certains Masters 2, il y a un mémoire à faire + un stage, ce sont les masters dits professionnalisants mais qui demeurent attachés à la recherche